EMC² Loire-Atlantique 2025

Les indicateurs clés



Décembre 2025

SOMMAIRE

Éléments de contexte

Les habitants du territoire de l'EMC² de la Loire-Atlantique

- Les ménages
- Les habitants
- Quels sont les moyens de transports à leur disposition pour se déplacer ?

Les déplacements des habitants du territoire de l'EMC² de la Loire Atlantique

- Combien de déplacements ?
- La durée des déplacements ?
- Sur quelles distances ?
- Comment ? Les modes de déplacements ?
- Pourquoi ? Les motifs de déplacements?
- Quel mode de déplacement pour quel motif?
- Taux d'occupation des voitures?

Synthèse

PRÉAMBULE

Ce document n'est pas un diaporama d'analyses détaillées et exhaustives des données de l'EMC².

Il a vocation à mettre en avant certains indicateurs qui sont le plus souvent regardés pour connaître les pratiques de mobilité sur un territoire.

Des comparaisons des indicateurs dans le temps et dans l'espace (avec d'autres territoires couverts par une EMC²) sont présentées dans ce document. Cependant, ce document n'a pas vocation à présenter des analyses plus poussées pour comprendre les différences.

Éléments de contexte

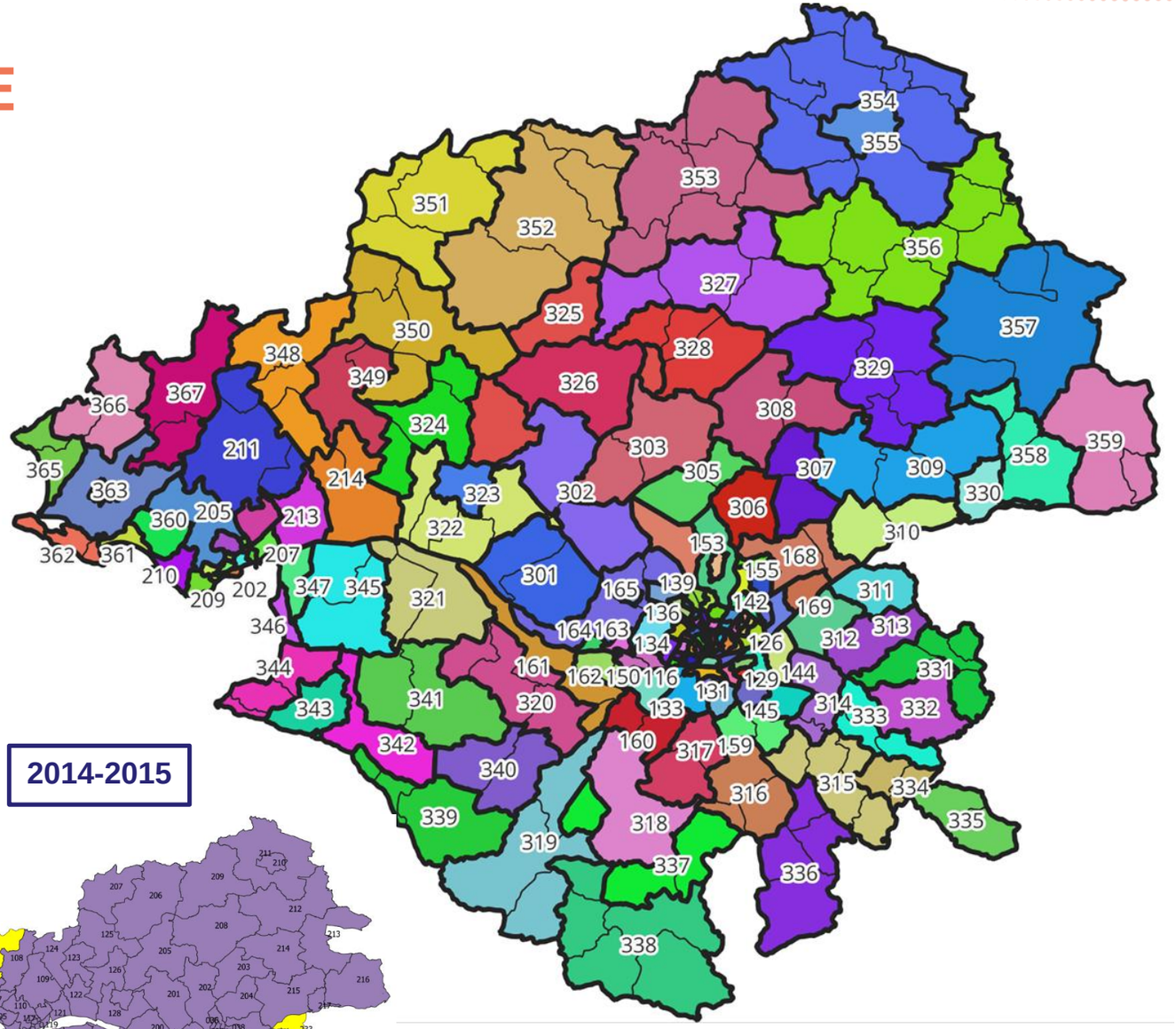
L'EMC² DE LOIRE ATLANTIQUE

Le périmètre

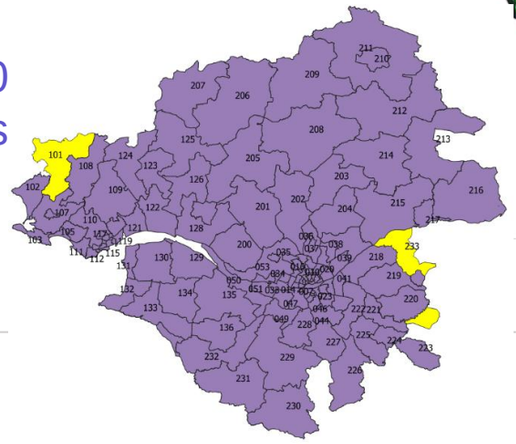
- Département de la Loire-Atlantique ;
- Même territoire que l'enquête de 2014-2015 à l'exception des communes du Morbihan et du Maine-et-Loire;
- 207 communes;
- 1 426 584 habitants.

Calendrier de collecte

- Collecte du 24 sept 2024 au 24 mars 2025 : 20 semaines (+ 2 semaines d'aléas) de collecte hors vacances scolaires et jours fériés.



2014-2015



L'EMC² DE LOIRE ATLANTIQUE

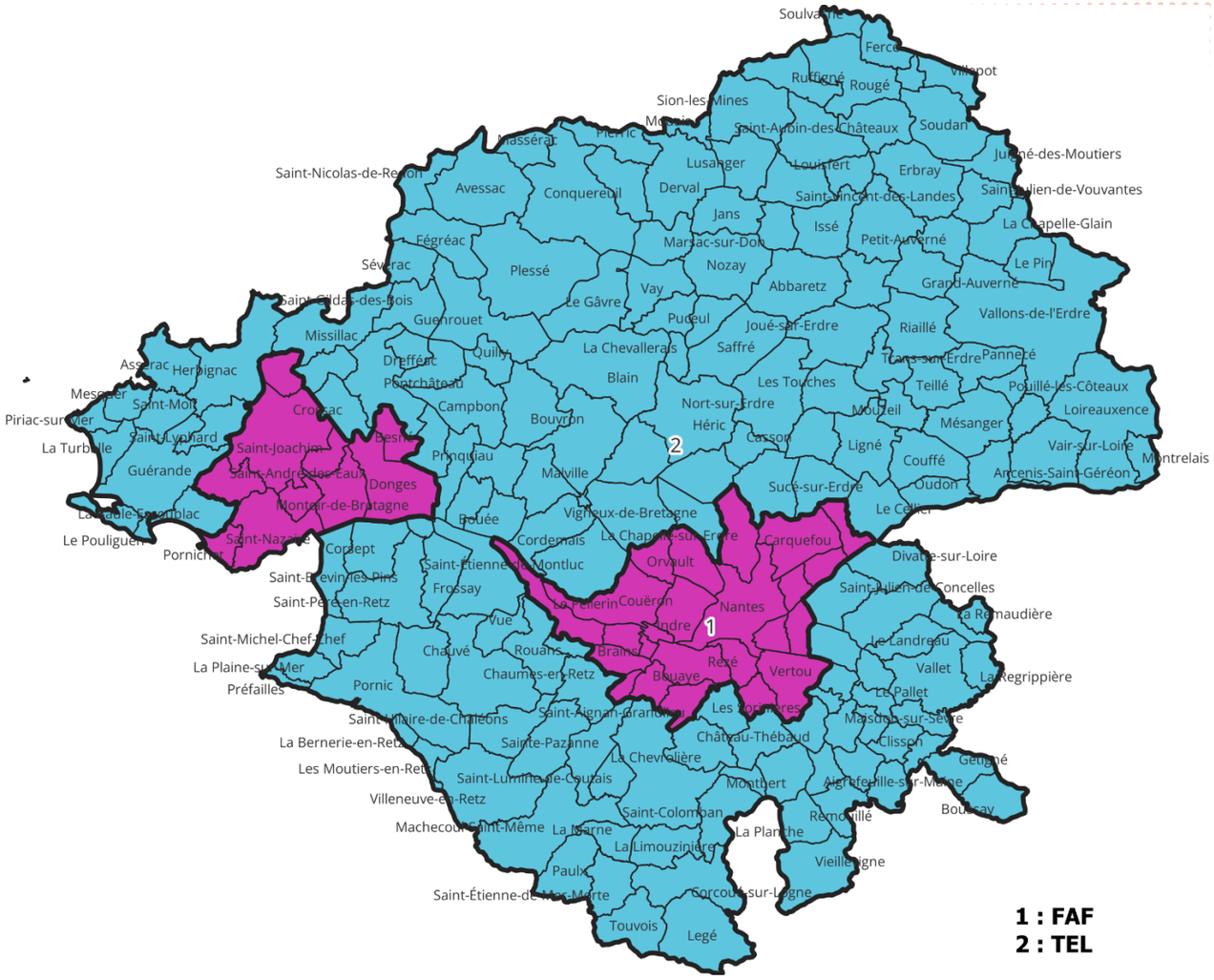
Type de recueil mené

Recueil des déplacements, un jour moyen de semaine du lundi au vendredi (enquête cœur).

Mode de collecte :

100% d'enquêtes en face-à-face sur le territoire de Nantes Métropole et de Saint-Nazaire agglomération- La CARENE;

100% d'enquêtes téléphoniques sur le reste du département



L'EMC² DE LOIRE ATLANTIQUE

Les données collectées pendant l'enquête

1,5% de la population de 5 ans et plus a été enquêté.

	Volet Face à Face	Volet téléphonique
Nbre de ménages enquêtés	7 042	8 818
Nbre de perso enquêtées	13 625	10 918
Nbre de déplacements	46 536	37 233

Soit au total sur l'ensemble du Département :

- **15 860 ménages enquêtés**
- **24 543 personnes de 5 ans et plus enquêtées;**

Ces données ont ensuite été redressées pour représenter les structures de population à l'échelle de l'ensemble du territoire.

(Une attention doit être apportée lors de la comparaison avec l'EDGT de 2015, les personnes n'étant enquêtées qu'à partir de 11 ans en 2015. Les données doivent donc être retravaillées afin d'avoir les mêmes caractéristiques de comparaison).

LES SECTEURS DE TIRAGE

Un découpage en 151 secteurs de tirage a été réalisé pour la collecte

- 70 secteurs sur le territoire de Nantes Métropole;
- 14 secteurs sur Saint Nazaire Agglomération – La CARENE;
- 67 secteurs sur le reste du Département.



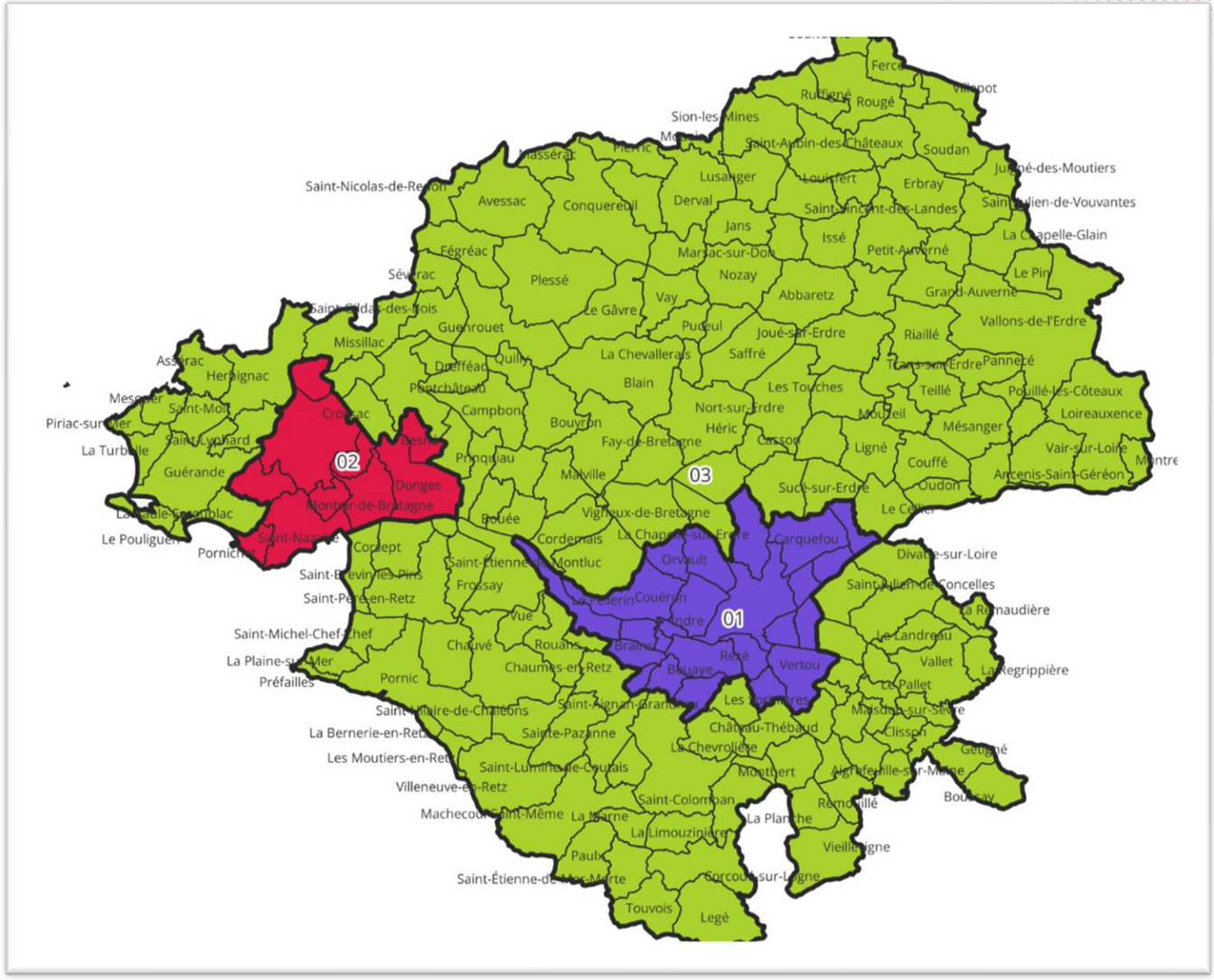
UNE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS SELON UN DÉCOUPAGE EN TROIS MACRO-SECTEURS

Les 3 zones analysées sont :

01- Nantes Métropole

02- Saint Nazaire agglomération

03- Reste du Département de Loire-Atlantique



Certains indicateurs seront mis en perspective par rapport à d'autres territoires « comparables » ou disposant d'une EMC² récente :

Territoire enquêté	Date	Regroupement de communes	Population
EMC² Nord Lorraine	2023	749 communes	1 222 400
EMC² Département du Calvados	2022	528 communes	681 900
EMC² Aire Urbaine de Toulouse	2023	453 communes	1 401 300

UNE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

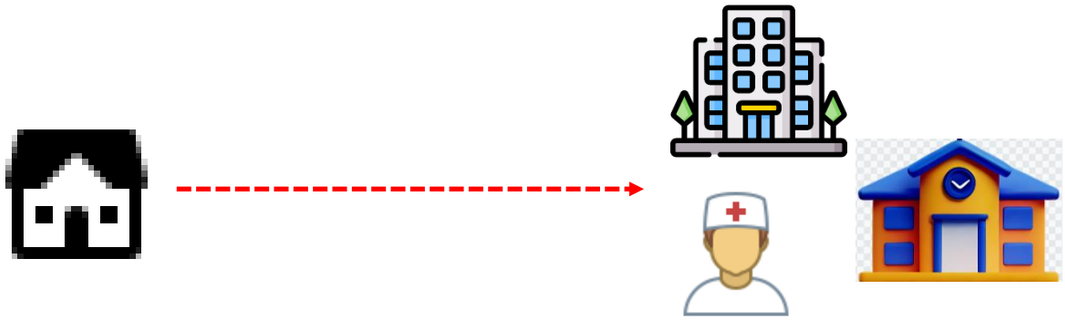
L'Enquête Ménage Certifiée Cerema est constituée de plusieurs catégories de recensement :

- Le recensement de données sur le ménage enquêté (le nombre de personnes dans le ménage, le type de logement, les modes de déplacements possédés….)
- Le recensement des personnes vivant dans le domicile plus de trois nuits par semaines (genre, âge, CSP….)
- Le recensement des déplacements réalisés la veille de l'enquête par un ou plusieurs membres du ménage (tous les membres si enquête en Face à Face, 1 ou 2 membres si enquête téléphonique).

Mais qu'est ce qu'un déplacement ?

C'est un mouvement sur le territoire pour effectuer une activité

L'EMC2 recense les motifs de déplacements (travail, achats, loisirs, visite à famille/ amis, visite à un médecin, etc….)



Un déplacement peut être effectué avec un ou plusieurs modes de transport.



Les habitants du territoire

LES MÉNAGES HABITANT LE TERRITOIRE

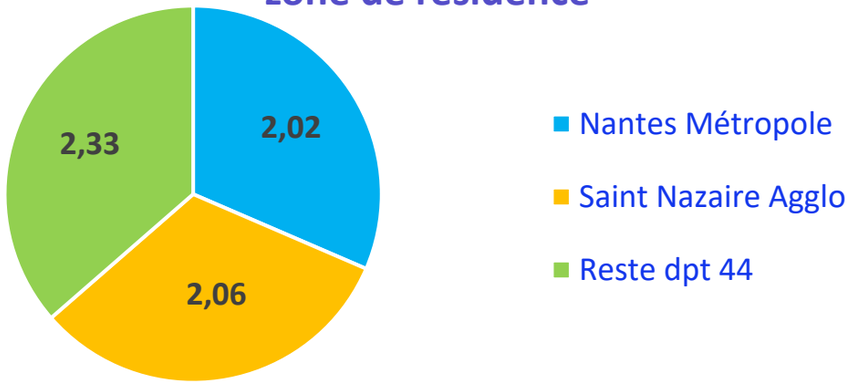
661 971 ménages

Taille de ménage moyenne sur le département : 2,15 personnes par ménage

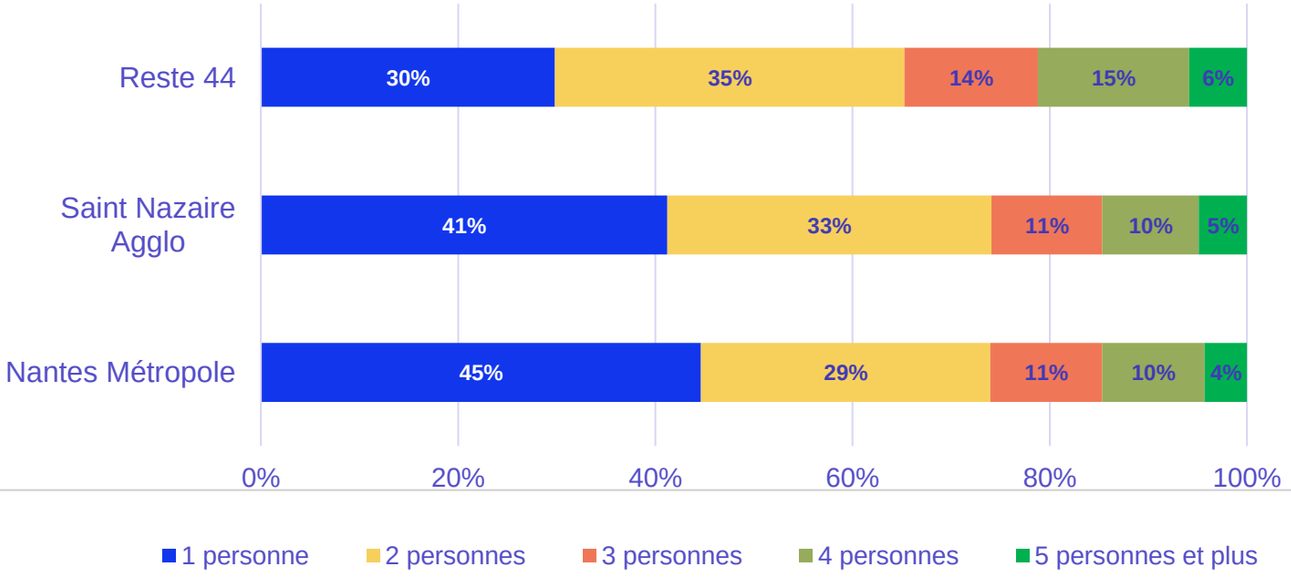
- Nantes Métropole : plus fort taux de ménage de 1 personne (45%);
- Dans le reste du département 44 : plus fort taux de familles de 4 personnes et plus (21%).

Le chiffre clé :
2,15
Personnes par ménage

Taille moyenne des ménages selon leur zone de résidence



Répartition des ménages selon leur taille sur le territoire

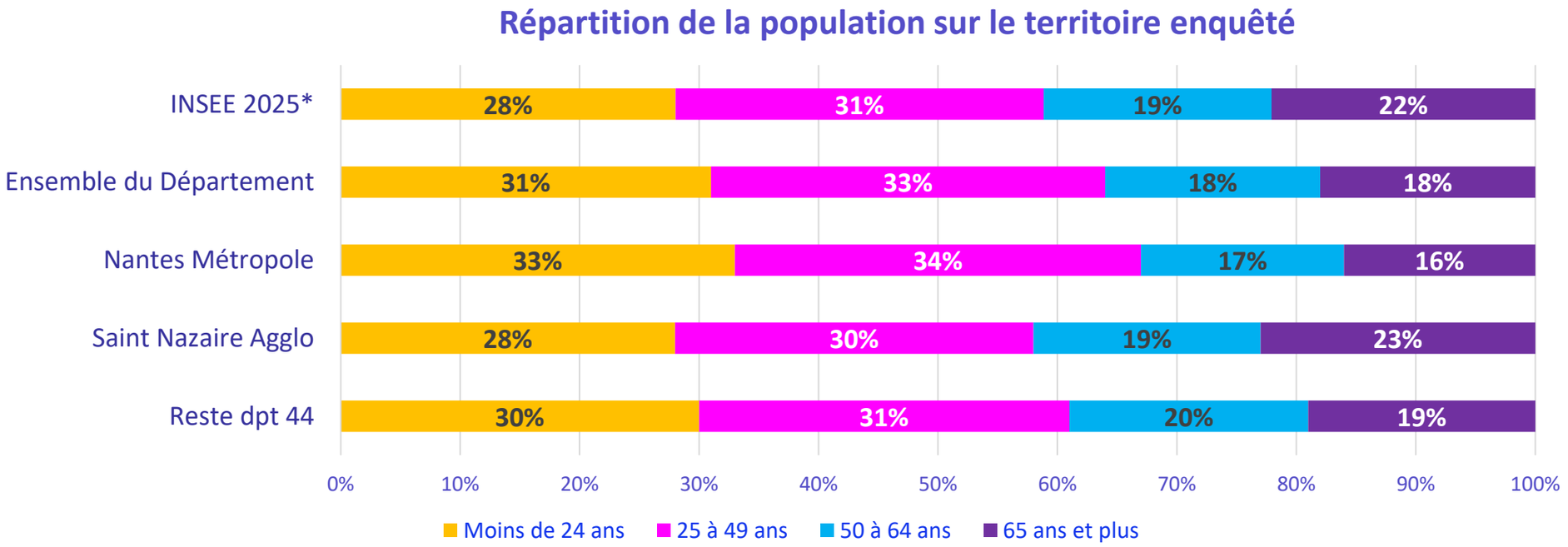


LES HABITANTS DU TERRITOIRE

1 426 584 personnes

Une répartition par âges sur le territoire global proche de la moyenne nationale

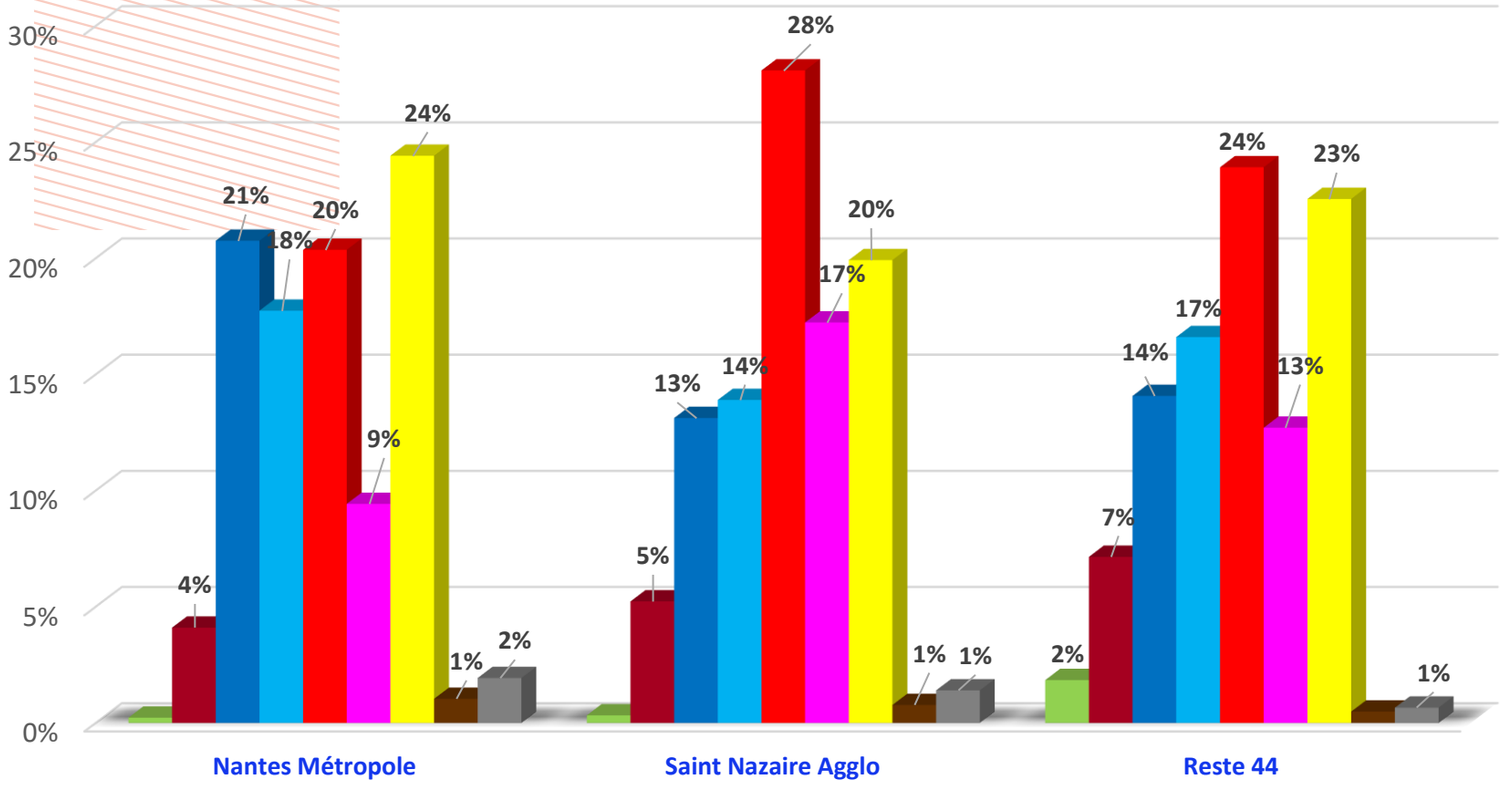
- **Territoire de Saint Nazaire Agglomération – La CARENE similaire à la moyenne nationale.**
- **Territoire de Nantes Métropole : population plus jeune que la moyenne nationale**



*** INSEE répartition de la population 2025 par groupe d'âges**

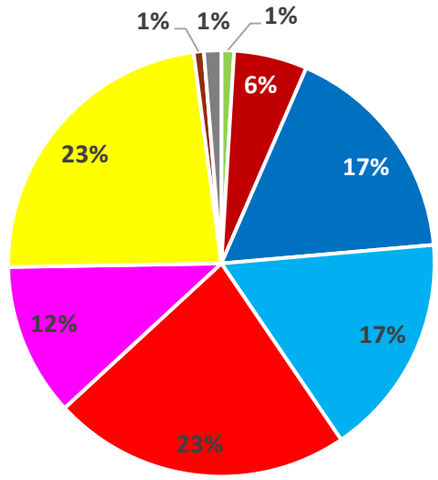
LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Composition de la population selon les différentes catégories socio-professionnelles



Agriculteur
Artisan ,commerçant,chef d'entreprise
Cadre et profession intellectuelle sup
Profession intermédiaire
Employé
Ouvrier
Elève,étudiant
Chômeurs n'ayant jamais travaillé
Autre inactif n'ayant jamais travaillé

Pour l'ensemble du département



Agriculteur
Artisan ,commerçant,chef d'entreprise
Cadre et profession intellectuelle sup
Profession intermédiaire
Employé
Ouvrier
Elève,étudiant
Chômeurs n'ayant jamais travaillé
Autre inactif n'ayant jamais travaillé

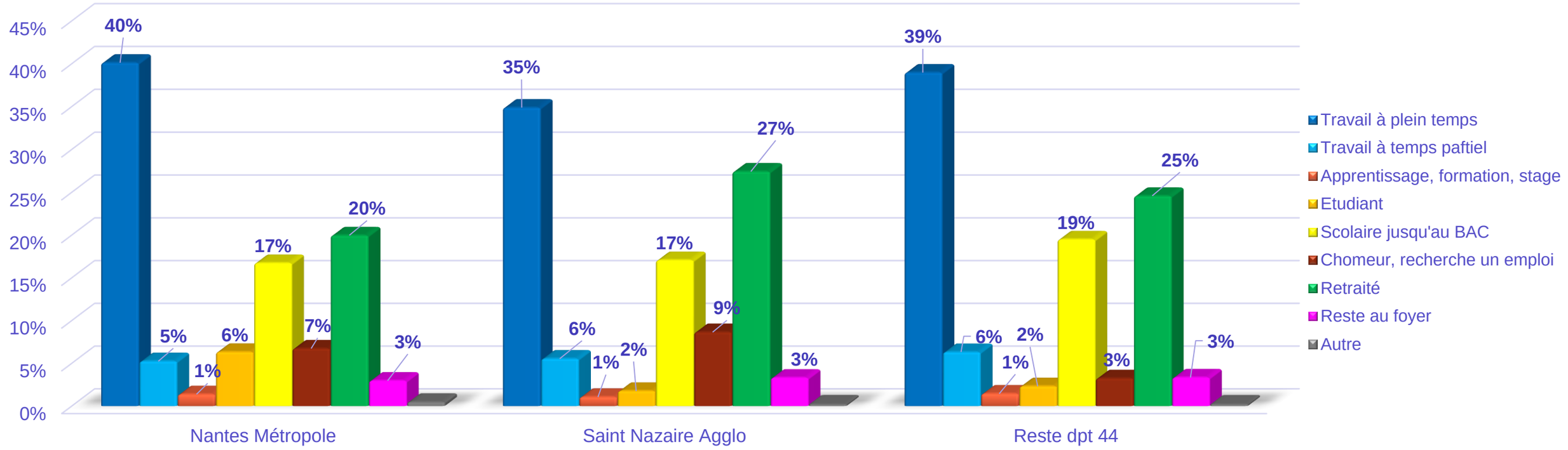
L'OCCUPATION DES PERSONNES

Les actifs: catégorie de la population la plus représentée parmi les personnes de 5 ans et plus sur les trois macro-secteurs;

La répartition de la population est relativement similaire sur les trois macro-secteurs à l'exception de la catégorie « Chômeur – recherche un emploi » qui est plus faible sur le macro-secteur « Reste du département 44 ».

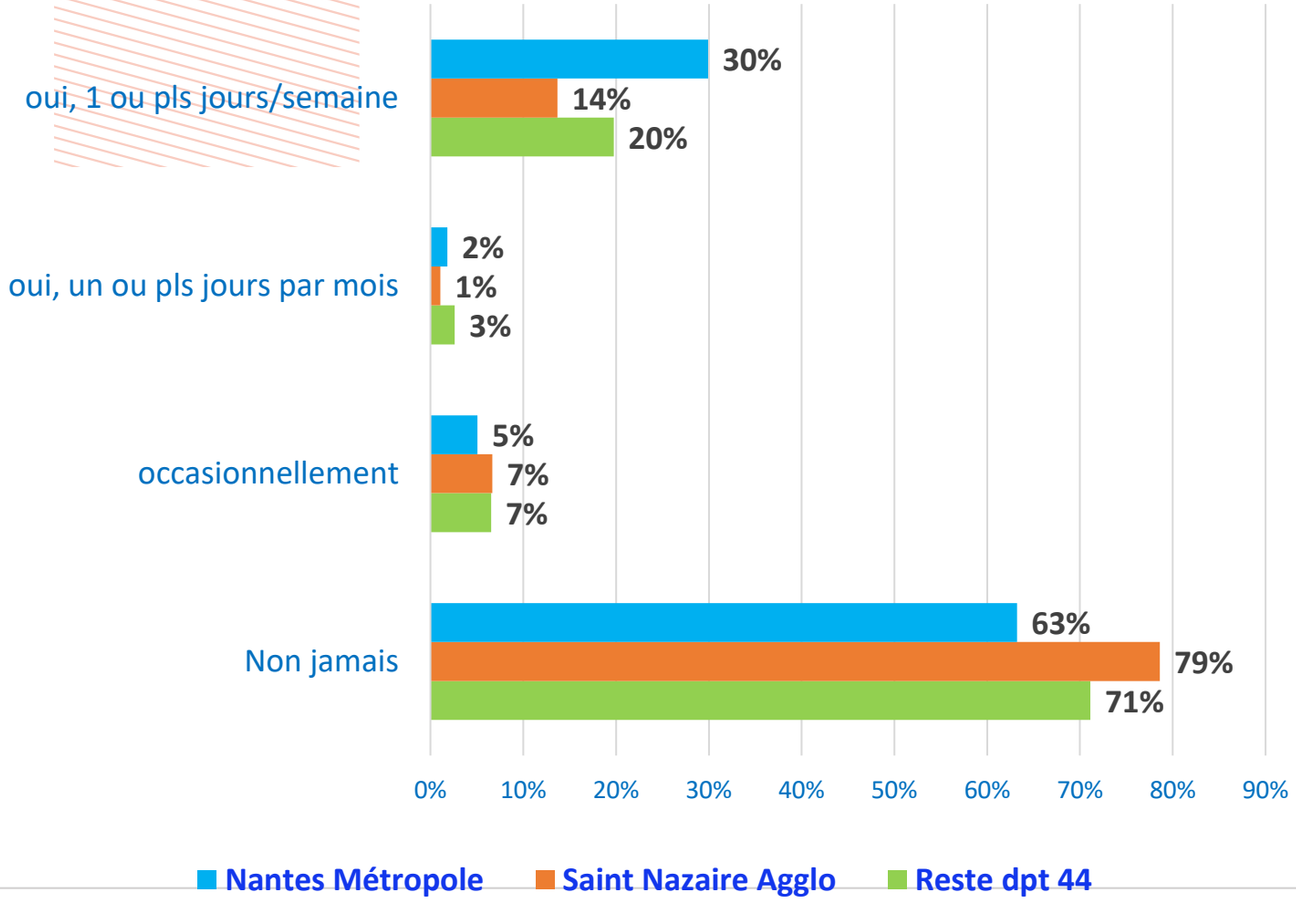
Le chiffre clé :
45%
d'actifs sur le territoire du Département

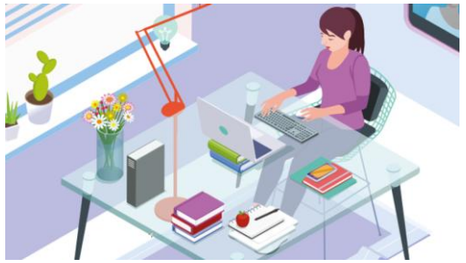
Répartition de la population selon l'occupation principale et la zone de résidence



L'OCCUPATION DES PERSONNES : LE TÉLÉTRAVAIL

Fréquence du télétravail chez les actifs

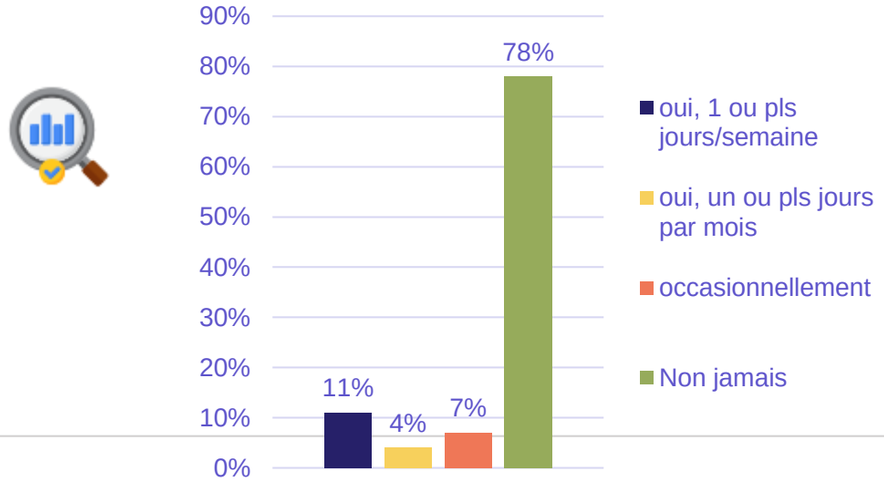




Le chiffre clé :
24%
Des actifs du département télétravaillent de façon régulière (un ou plusieurs jours par semaine)

- Un tiers des actifs habitant Nantes Métropole pratique le télétravail de manière régulière (un ou plusieurs jours par semaine);
- sur l'agglomération de Saint Nazaire, le taux diminue à 14% des actifs;

EMC2 Nord Lorraine



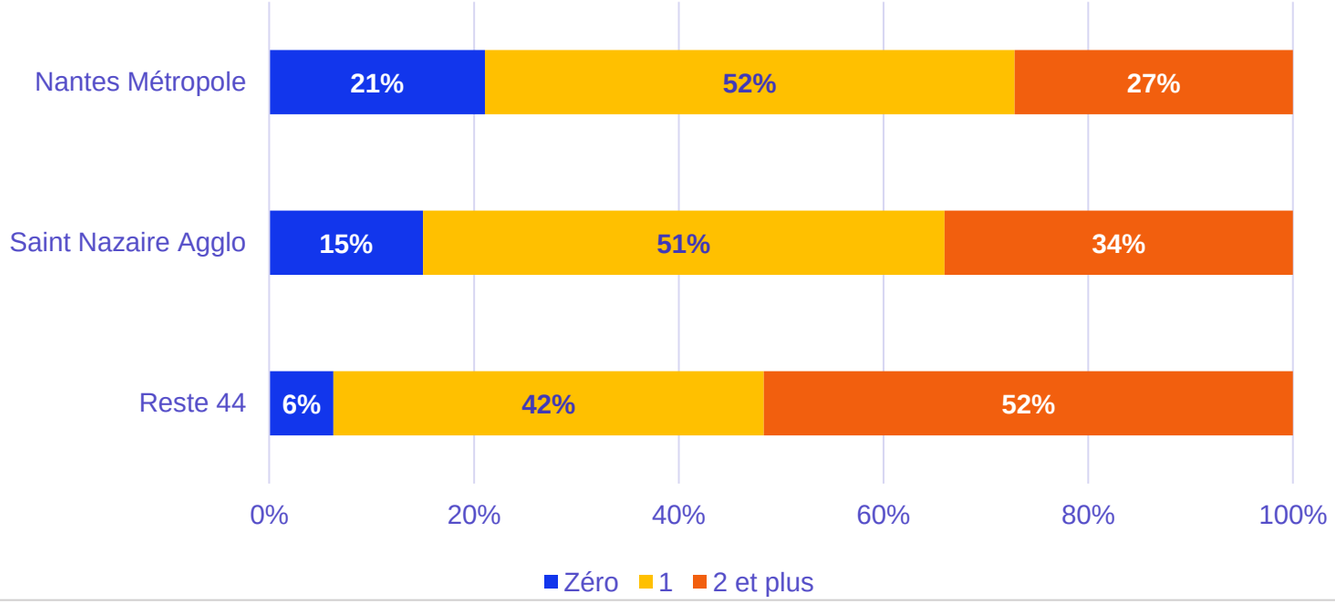
LES VOITURES À DISPOSITION

880 555 voitures
1,33 voitures à disposition par ménage sur le territoire du Département
1,10 voitures par ménage habitant Nantes Métropole.

- Nantes Métropole : la plus forte proportion de ménages non motorisés (21%)
- Fort taux de ménages ayant 2 véhicules ou plus sur le territoire « Reste du Département » : 52%

Le chiffre clé :
1,33
voitures par ménage sur le territoire du Département

Répartition des ménages selon les voitures à disposition



Nbre de véhicules à disposition des ménages autres territoires	
EMC² Nord Lorraine 2023	1,39
Département du Calvados 2022	1,31
EMC² Grande Agglomération Toulousaine 2023	1,25

LES VÉLOS À DISPOSITION

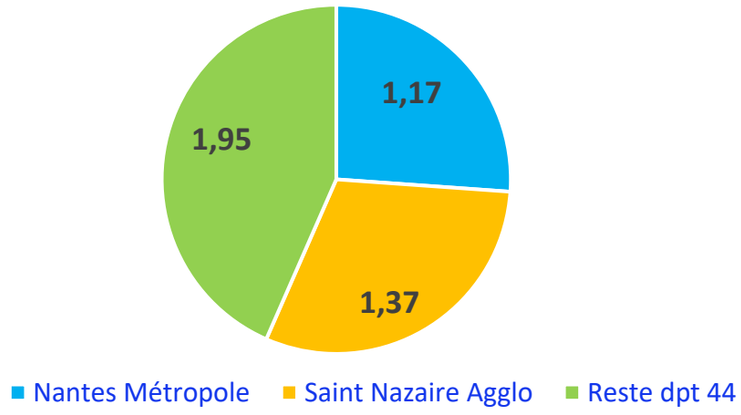
Le chiffre clé :
1,51
vélos par ménage sur le territoire du Département

Vélos à disposition par ménage : 1,51 par ménage habitant le département

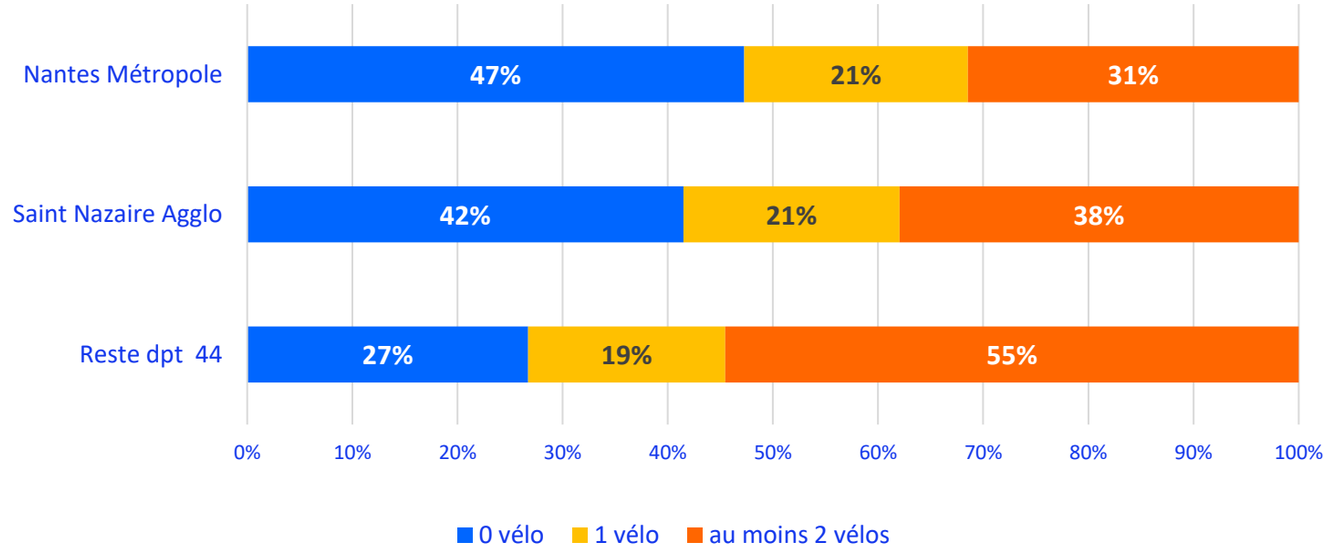
- De 1,17 (Nantes Métropole) à 1,95 (Reste du Département);
- Nantes métropole : la plus forte proportion de ménages non équipés (47%);
- « Reste du département » : 55% des ménages possèdent 2 vélos ou plus.

Nbre de vélos à disposition des ménages autres territoires	
EMC² Nord Lorraine 2023	1,12
Département du Calvados 2022	1,45
EMC² Grande Agglomération Toulousaine 2023	1,21

Nbre moyen de vélo à disposition par ménage



Nombre de vélos par ménage



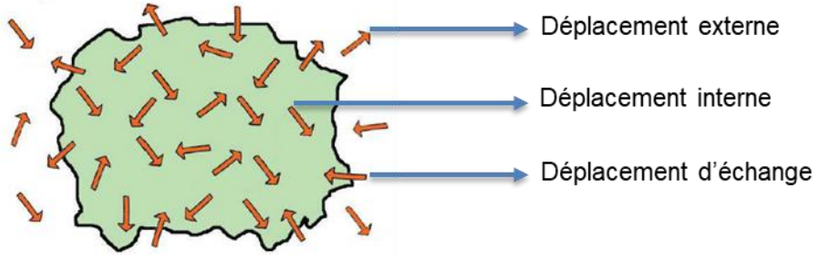
Les déplacements des habitants du territoire

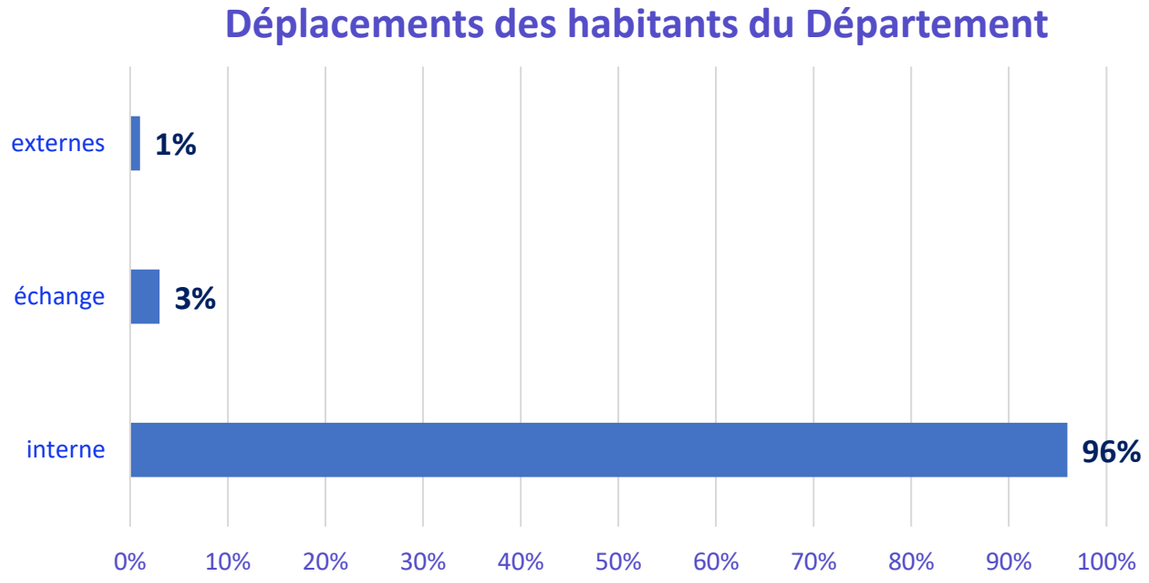
COMBIEN DE DÉPLACEMENTS ?
INTERNES, EXTERNES ET D'ÉCHANGES

4 722 836 déplacements un jour moyen de semaine

Un territoire autonome :

- 96% de déplacements internes au périmètre d'enquête
- 3% de déplacements d'échanges entre le périmètre d'enquête et l'extérieur
- 1% de déplacements externes au périmètre d'enquête





Pour la suite, on ne s'intéresse qu'aux 96% des déplacements en lien avec le périmètre d'enquête

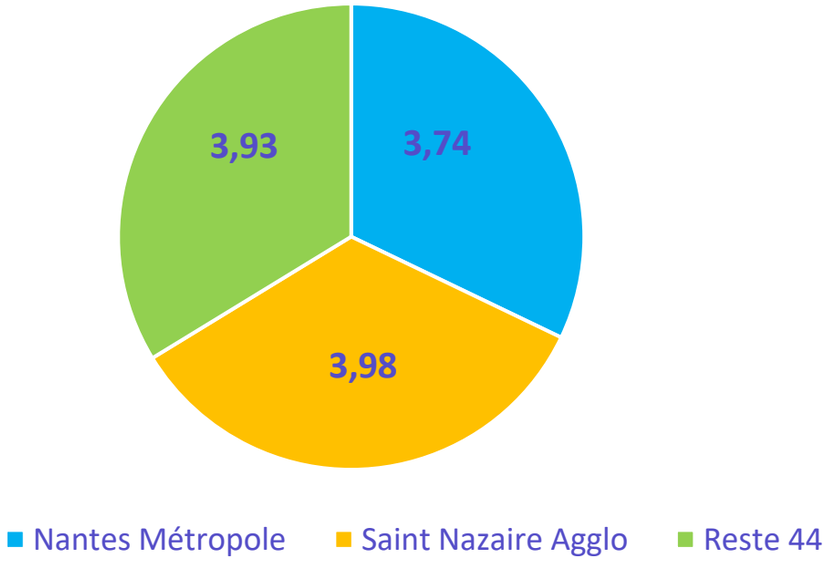
LA MOBILITÉ QUOTIDIENNE

Le chiffre clé :
3,8
déplacements par personne et par jour

3,8 déplacements par jour et par personne (5 ans et plus)

Une mobilité moyenne assez homogène sur les 3 zones géographiques enquêtées

Mobilité des personnes par jour selon leur zone de résidence



Une mobilité plus élevée par rapport aux territoires comparés

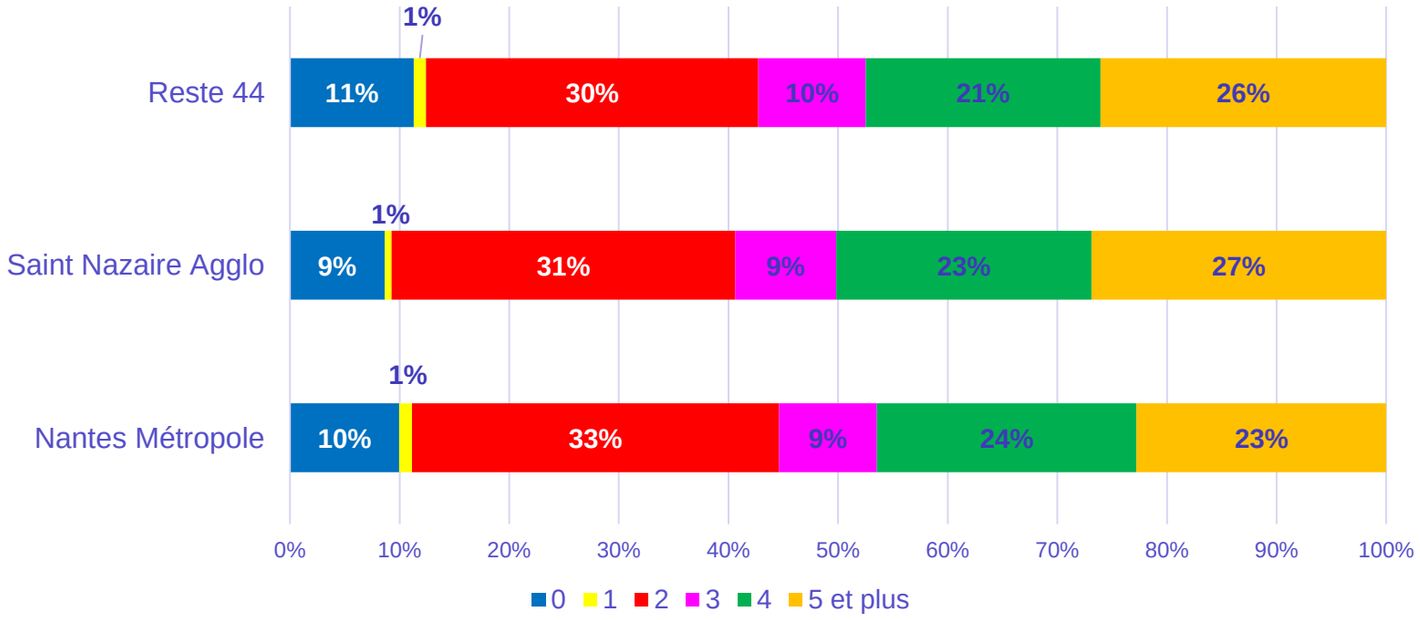
Mobilité	
EMC² Nord Lorraine 2023	3,65
Département du Calvados 2022	3,17
EMC² Grande Agglomération Toulousaine 2023	3,48

LA MOBILITÉ – UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS

Des personnes hyper mobiles sur l'ensemble du territoire:

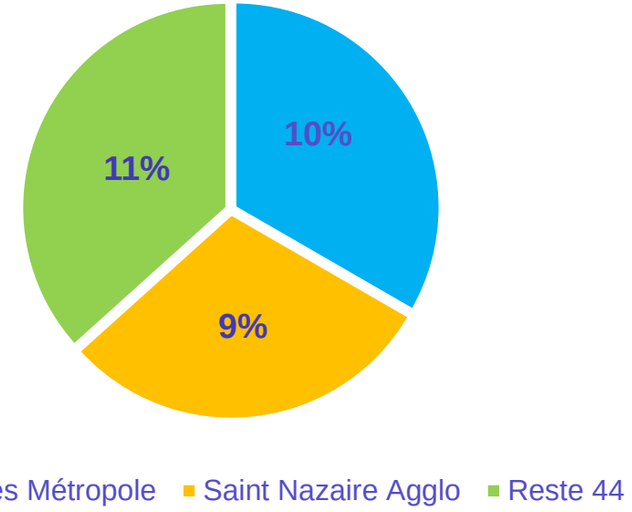
- 25% des personnes de 5 ans et plus font plus de 5 déplacements un jour moyen de semaine.

Répartition des personnes selon le nombre de déplacement



L'immobilité un jour moyen de semaine : 10% des 5 ans et plus

Taux d'immobiles



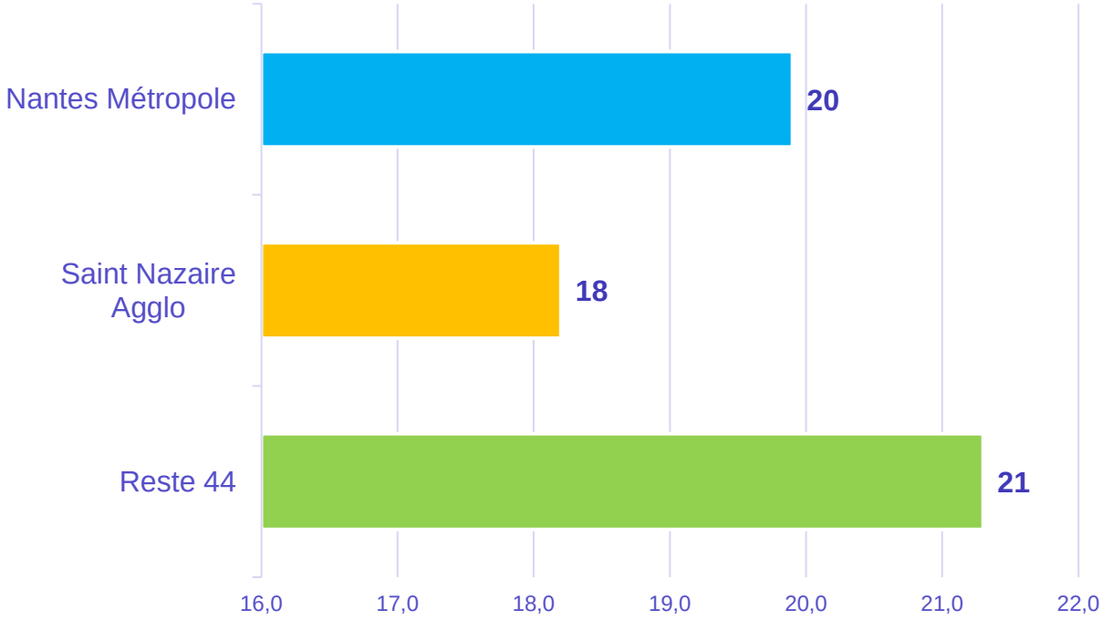
	Hypermobiles	Immobiles
EMC² Nord Lorraine 2023	24%	12%
Département du Calvados 2022	29%	13%
EMC² Grande Agglomération Toulousaine 2023	26%	11%

LA DURÉE DES DÉPLACEMENTS

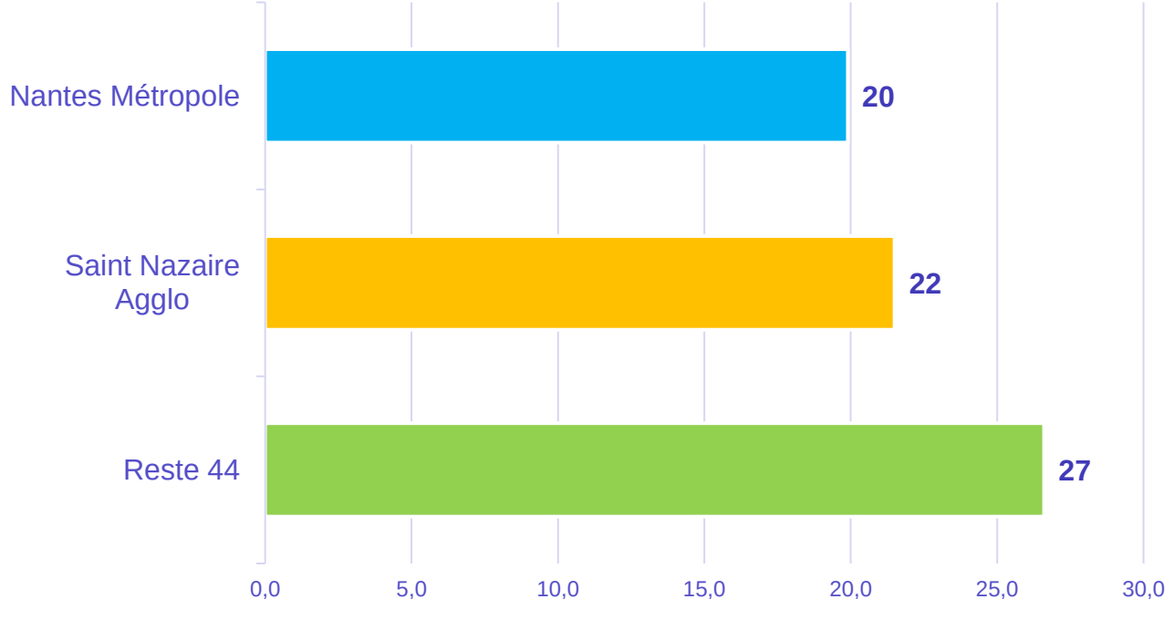
Durée moyenne d'un déplacement tous motifs : 20 minutes

Durée moyenne d'un déplacement domicile – travail : 25 minutes

Durée moyenne d'un déplacement tous motifs selon la zone de résidence



Temps moyen d'un déplacement Domicile-travail selon la zone de résidence



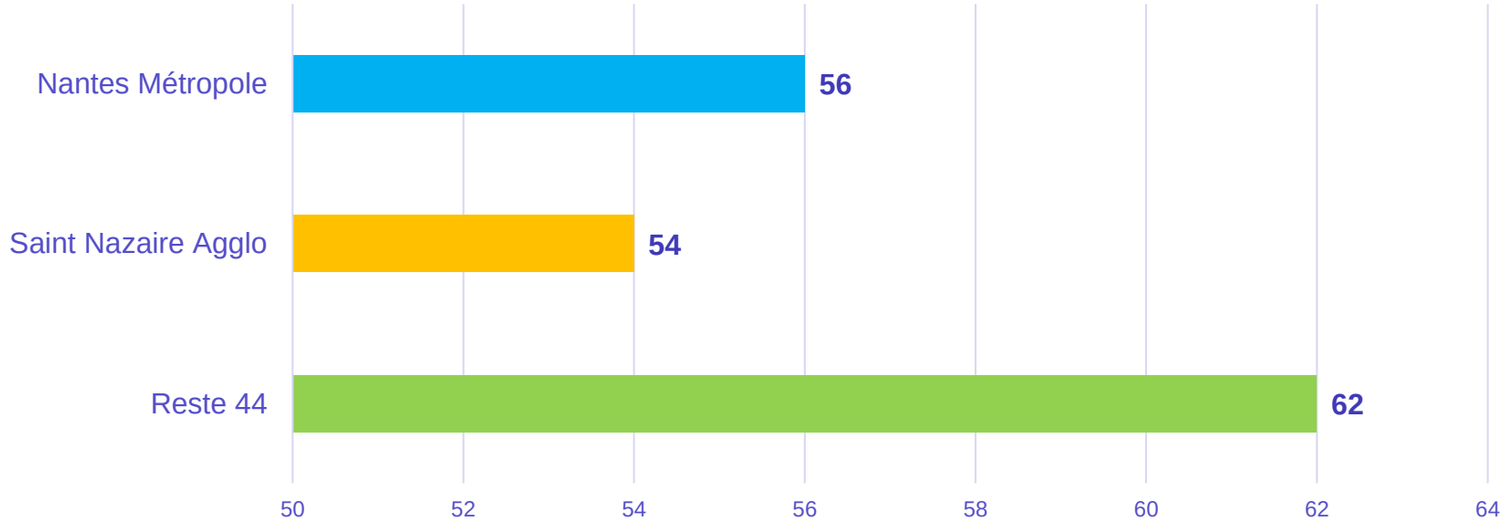
LE BUDGET TEMPS

Le budget « temps de déplacement » par personne est le cumul sur une journée du temps passé à se déplacer pour effectuer des activités hors de son domicile (en minutes).

58 minutes par jour consacrées aux déplacements par personne de 5 ans et plus habitant le département.

Le chiffre clé :
58 min
le temps passé à se déplacer quotidiennement

Temps (en min) consacré aux déplacements par personne (de 5 ans et plus) et par jour



Budget temps en minutes	
EMC² Nord Lorraine 2023	50
Département du Calvados 2022	53
EMC² Grande Agglomération Toulousaine 2023	60

Le budget temps des personnes est déterminé pour les personnes ne sortant pas du périmètre d'étude

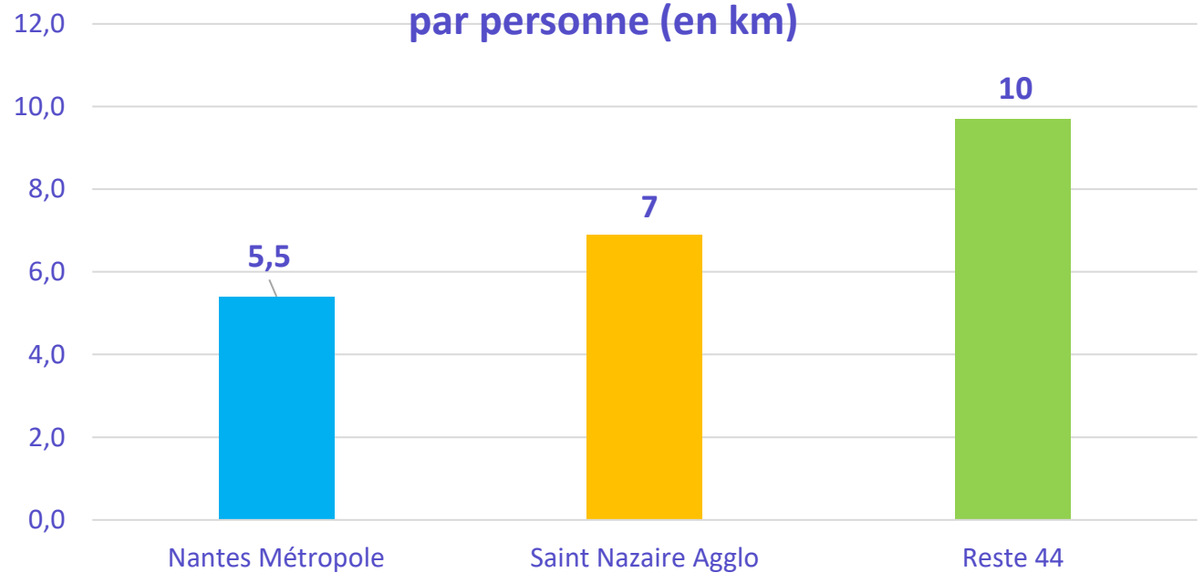
LA DISTANCE DES DÉPLACEMENTS

- Distance moyenne d'un déplacement tous motifs pour un habitant du département : 7,5 km

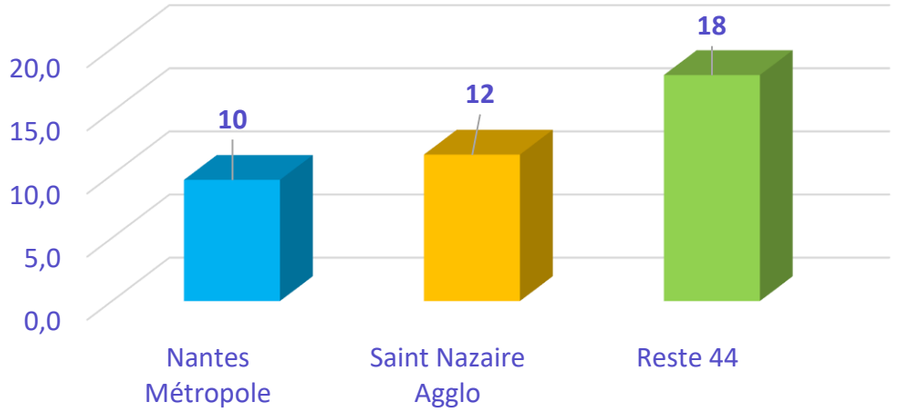
- Pour le motif domicile – travail, les distances sont comprises entre 10 et 18 km selon la zone de résidence des habitants.

Le chiffre clé :
7,5 km
distance moyenne d'un déplacement pour un habitant du département

Distance moyenne d'un déplacement (tous motifs) par personne (en km)



Distance par personne motif Domicile – Travail (en km)



Distance moyenne d'un déplacement tous motifs	
EMC² Nord Lorraine 2023	9 km
Département du Calvados 2022	7,5 km
EMC² Grande Agglomération Toulousaine 2023	7 km

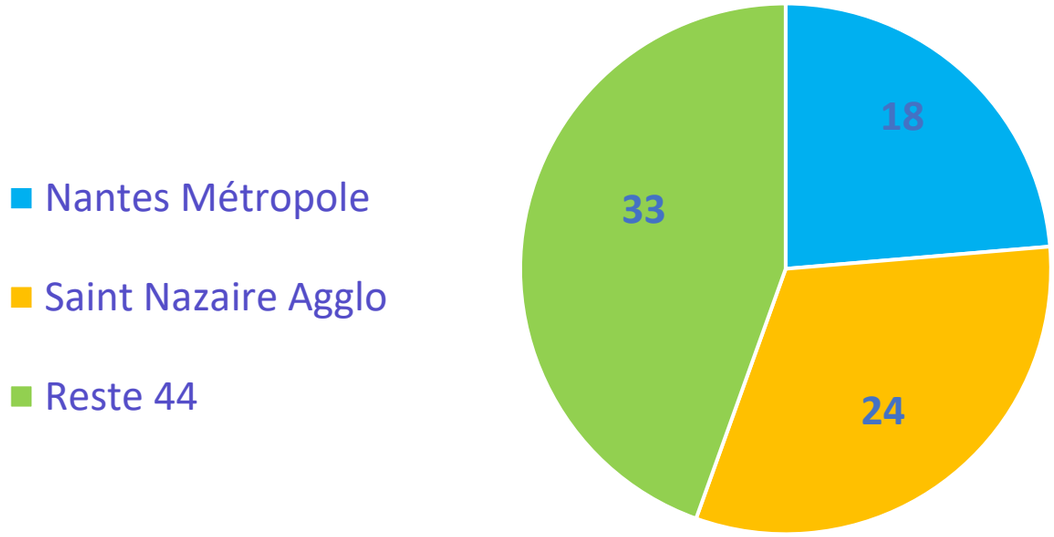
LE BUDGET DISTANCE

Le budget « distance de déplacement » par personne est le cumul sur une journée des distances parcourues à se déplacer pour effectuer des activités hors de son domicile (en km).

Le chiffre clé :
25 km
le distance parcourue quotidiennement

- 25 km parcourus par jour en moyenne par une personne (de 5 ans et plus) pour ses déplacements.
- Un budget distance plus faible sur le territoire de Nantes Métropole avec 18 km par personne et par jour.

Budget distance par personne par jour (en km)

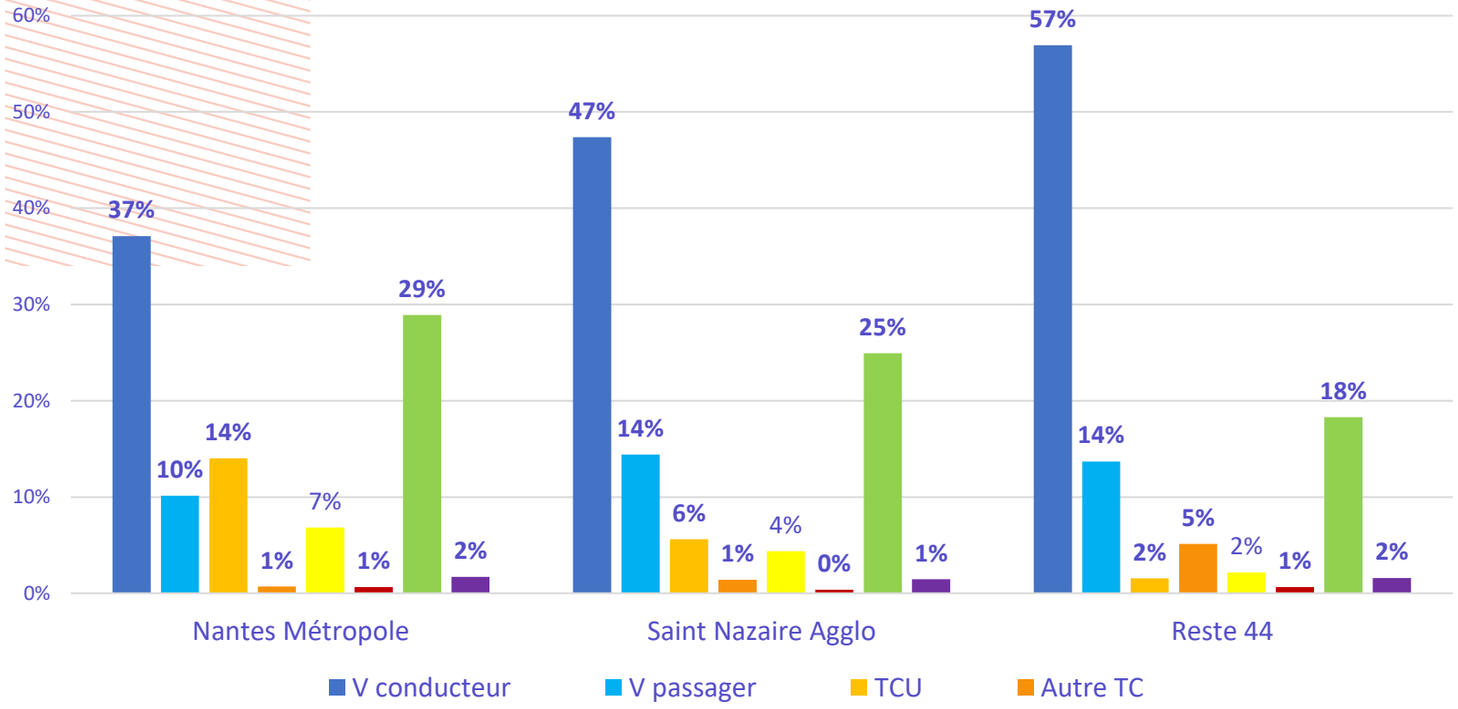


Budget Distance par personne et par jour	
EMC² Nord Lorraine 2023	23 km
Département du Calvados 2022	25 km
EMC² Grande Agglomération Toulousaine 2023	23 km

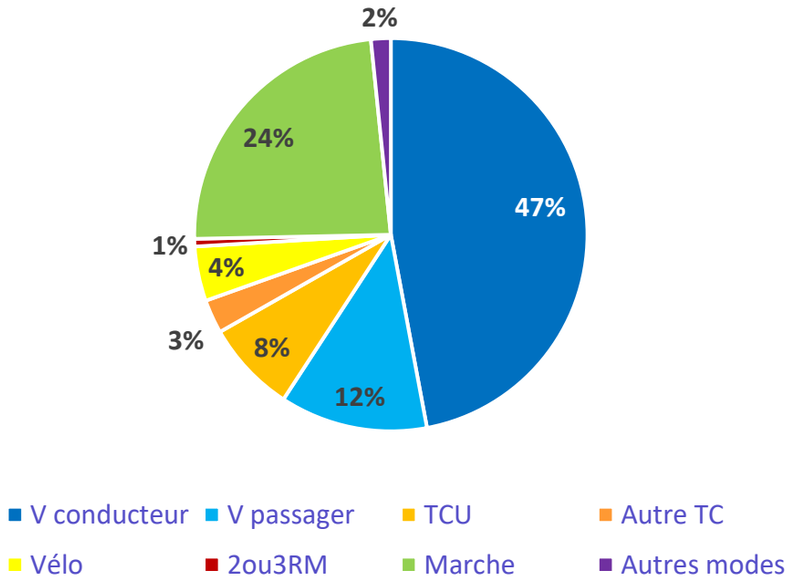
Le budget distance des personnes est déterminé pour les personnes ne sortant pas du périmètre d'étude

COMMENT ? LES MODES DE DÉPLACEMENTS (1/3)

Répartition des déplacements selon le mode utilisé



Modes de déplacement sur le département



Voiture : 59 %

- **47 % en tant que conducteur – 12% en tant que p**assager
- 37% à Nantes Métropole et 57% dans le reste du Département

TC : 11 % dont 8 % de TCU

- **14%** de TCU à Nantes métropole contre 1% pour les autres TC
- 2% de TCU sur le reste du Département et 5% de « Autres TC »

Marche : 24%

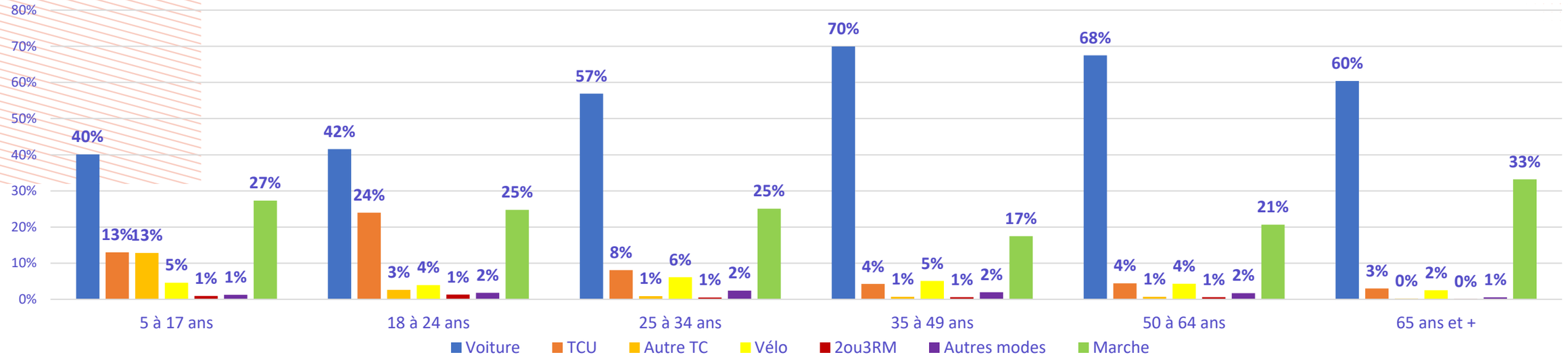
- Plus d'un quart des déplacements réalisés à pieds à Nantes métropole contre 18 % dans la reste du Département

Vélo : 4%

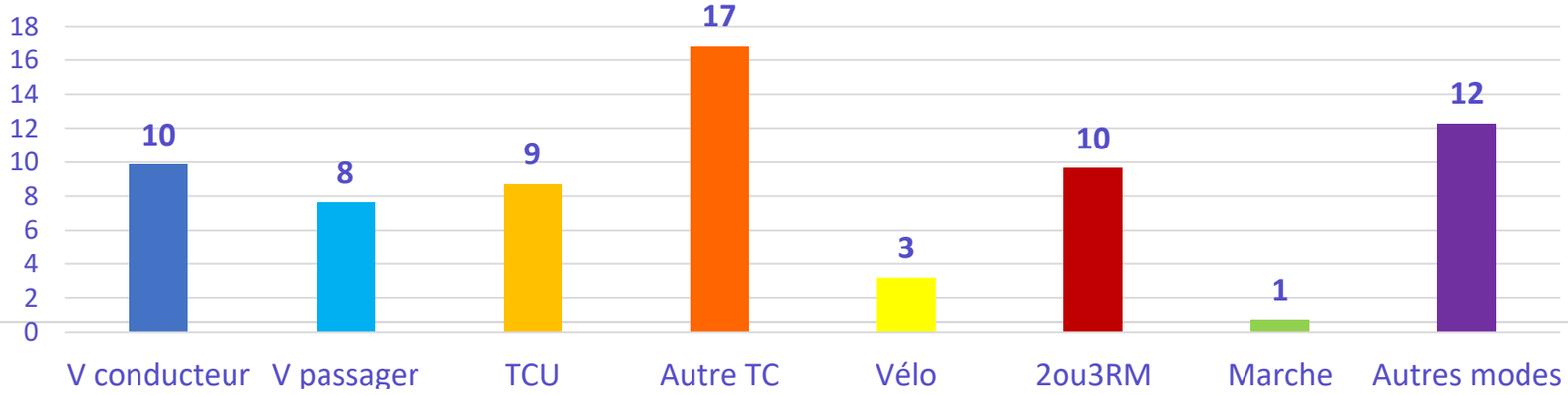
- **7 %** à Nantes Métropole
- 2% sur le reste du Département

COMMENT ? LES MODES DE DÉPLACEMENTS (2/3)

Mode de déplacements selon la classes d'âge dans le Département



Distance moyenne des déplacements par mode dans le Département (en km)

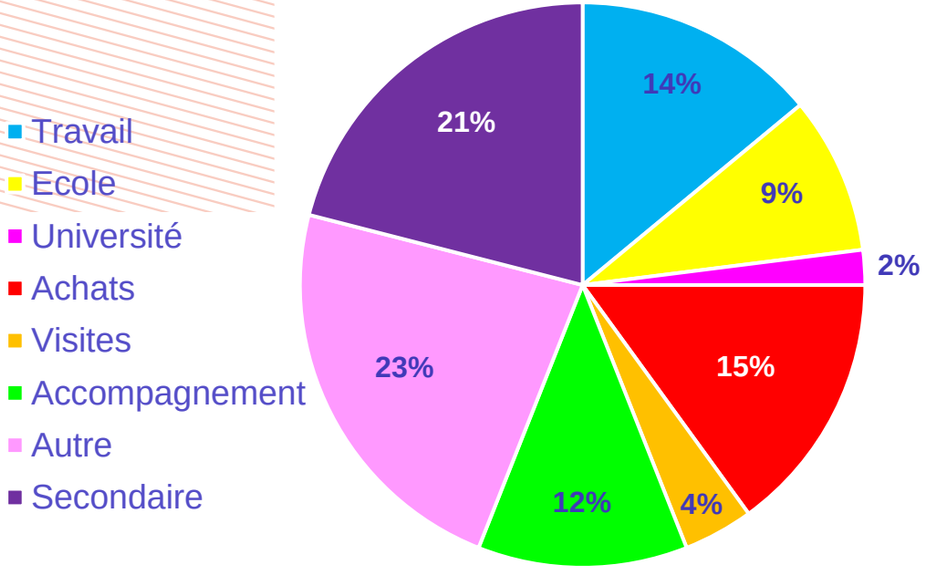


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

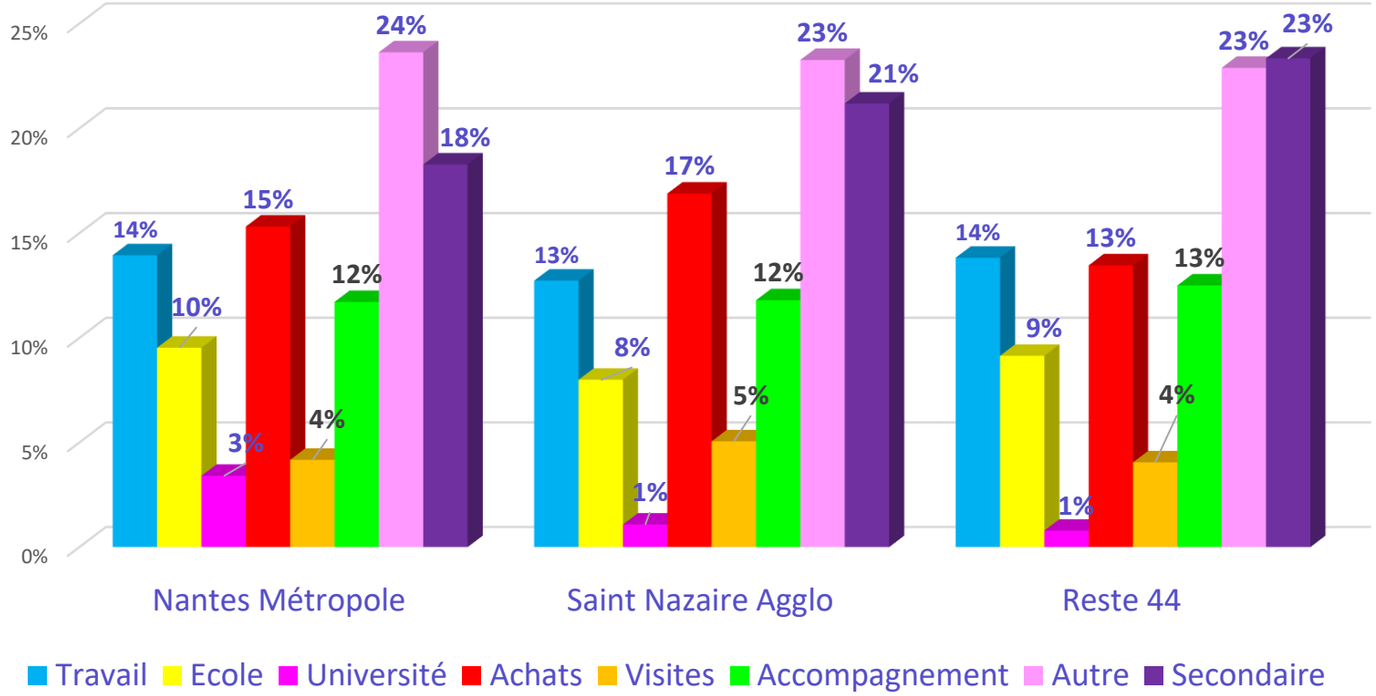
Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

POURQUOI SE DÉPLACE-T-ON ? LES MOTIFS

Motifs des déplacements



Motifs des déplacement selon le secteur



Une répartition des motifs semblables dans les 3 découpages du territoire

Le domicile, plaque tournante des déplacements

- 79% des déplacements viennent ou vont au domicile (= 21% de déplacements secondaires)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

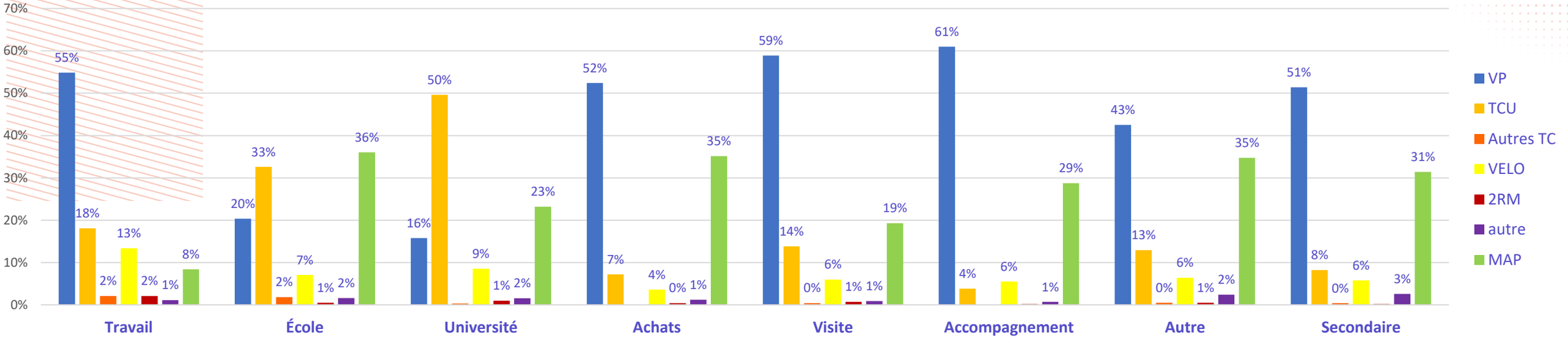
Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

* Autre : Démarches, santé, loisirs

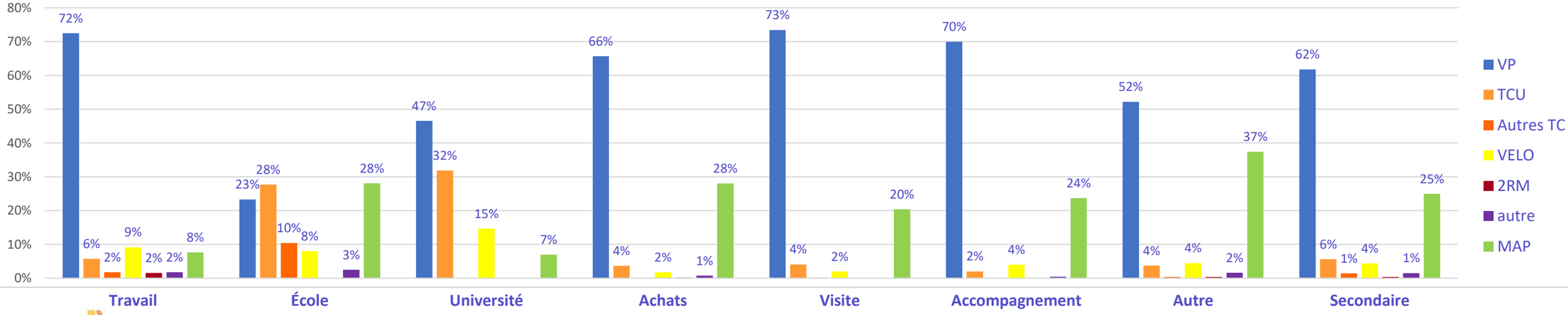
* Secondaires : déplacements n'ayant pas le domicile pour origine ou destination

QUEL MODE DE DÉPLACEMENT POUR QUEL MOTIF? (1/2)

Nantes Métropole



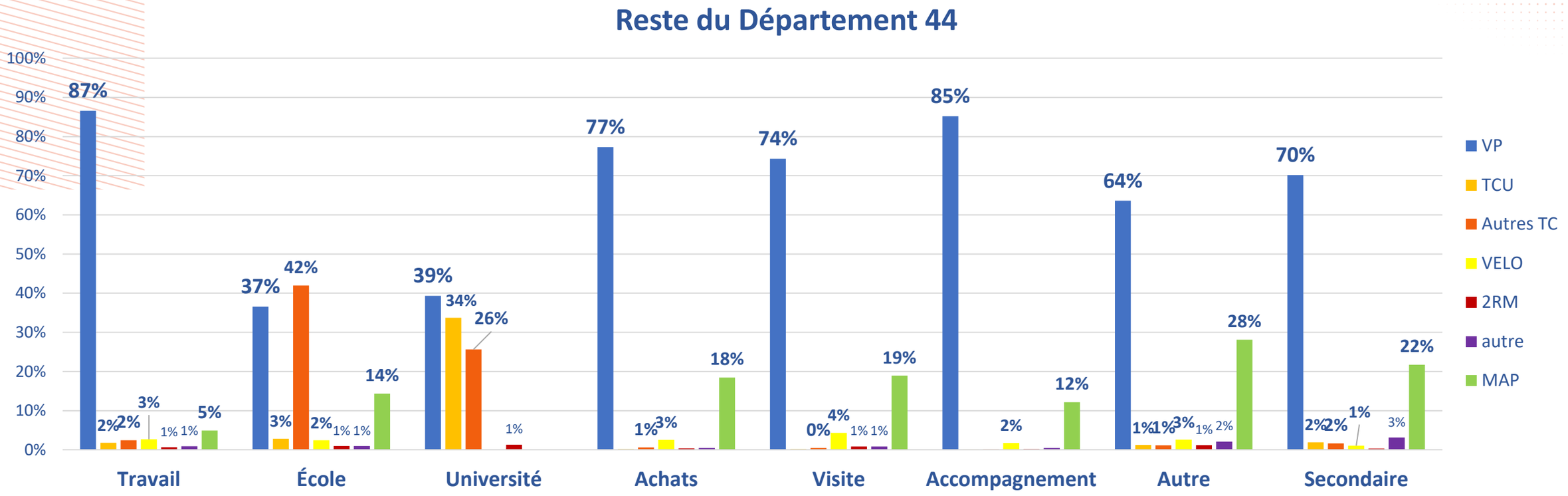
Saint Nazaire Agglomération



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

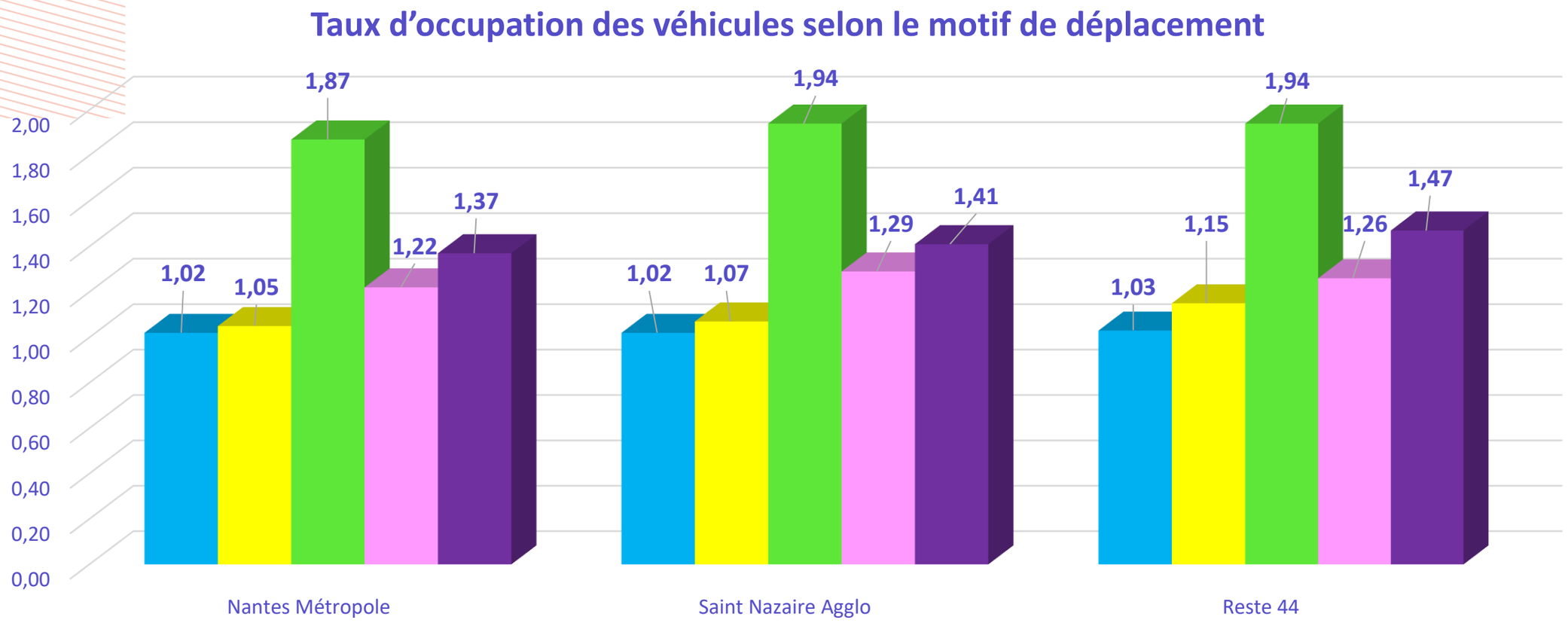
QUEL MODE DE DÉPLACEMENT POUR QUEL MOTIF? (2/2)



LE TAUX D'OCCUPATION DES VÉHICULES

En moyenne dans le département, le taux d'occupation des véhicule est de **1,35** personnes par voiture.

Le Travail est le motif pour lequel le taux d'occupation du véhicule est la plus faible : 1,02



SYNTHÈSE

- Un habitant de 5 ans et plus effectue en moyenne **3,8 déplacements par jour**, totalisant **25 km**, en y consacrant **58 min** (un jour moyen de semaine)
- **1,33** voitures à disposition par ménage
- Les modes de déplacement :
  1. la voiture : 59 % des déplacements
  2. la marche : 24 % des déplacements
  3. les TC : 11 % des déplacements
  4. le vélo : 4 % des déplacements
- Les principaux motifs de déplacement :
  1. le travail : 14 % des déplacements
  2. les achats : 15 % des déplacements
  3. l'accompagnement : 12 % des déplacements
  4. les études/université : 11% des déplacements
- **1,35** est le taux d'occupation des voitures

LEXIQUE

- **Déplacement :** On appelle « déplacement, l'action pour une personne, de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de transports sur la voie publique ». Les déplacements recensés sont ceux effectués par les habitants à l'intérieur du périmètre enquêté, mais aussi lorsqu'ils en sortent et lorsqu'ils y rentrent, et également ceux réalisés complètement à l'extérieur du périmètre (origine et destination à l'extérieur).
- **Déplacements internes :** Il s'agit des déplacements effectués à l'intérieur du périmètre d'enquête.
- **Déplacements d'échanges :** Il s'agit des déplacements dont seule l'origine ou la destination est située sur le périmètre d'enquête.
- **Déplacements externes :** Il s'agit des déplacements dont l'origine ET la destination ne sont pas situées sur le périmètre d'enquête.
- **Activité :** On appelle activité, le motif à destination du déplacement, en dehors des retours au domicile. Le domicile ne constitue pas un motif de destination, mais il s'agit « d'un retour d'activité ».

LEXIQUE

- **Budget distance :** Le budget distance est le nombre de kilomètres qu'une personne consacre par jour à ses déplacements. Pour des questions d'ordre méthodologique, ne sont pas pris en compte les déplacements en lien avec une promenade ou une tournée professionnelle. Seuls les déplacements internes au périmètre d'enquête sont pris en compte.
- **Budget temps :** Le budget temps est le nombre de minutes qu'une personne consacre par jour à ses déplacements. Pour des questions d'ordre méthodologique, ne sont pas pris en compte les déplacements en lien avec une promenade ou une tournée professionnelle. Seuls les déplacements internes au périmètre d'enquête sont pris en compte.
- **Mobilité :** La mobilité est le nombre moyen de déplacements effectués par une personne (âgée de 5 ans et plus) au cours d'un jour de semaine.
- **Part modale :** Par rapport à un ensemble de déplacements tous modes, c'est la répartition des déplacements en fonction du mode principal utilisé.
- **Taux d'occupation :** Le taux d'occupation est le nombre moyen de personnes présentes dans une voiture (conducteur y compris). Il s'agit donc de l'occupation moyenne des voitures.

LEXIQUE

- **Mode de déplacement**

Les modes de déplacements sont regroupés de la manière suivante :

  - La voiture particulière, avec parfois une distinction entre l'usage comme conducteur ou passager ;
  - La marche à pied qui correspond à son usage exclusif ;
  - Les transports collectifs urbains du réseau : réseau Naolib, Ycéo ;
  - Les autres transports collectifs, appelés « Autres TC » : TGV, TER, autres trains (Intercité), transports interurbains routiers et autres autocars (TER routiers, scolaires, périscolaires, etc.), cars longues distances, etc. ;
  - Le vélo ;
  - Les autres modes : deux roues motorisés, petits engins électriques hors vélos, roller/skate/trottinette non électriques, fourgon/camionnette/camion, engins agricoles, passagers taxis, passagers VTC, passager d'un autre réseau urbain (extérieur au périmètre), avion, transport fluvial ou maritime, fauteuil roulant.

- **Mode principal d'un déplacement :** Lorsqu'une personne effectue un déplacement en utilisant plusieurs modes de transport, la méthodologie standard amène à ne retenir au final qu'un seul de ces modes (pour calculer des parts de marché par exemple). Le mode retenu est celui qui est prioritaire dans la hiérarchie établie par le Cerema.

Merci pour votre attention

www.cerema.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN